

## Lc 20, 27-38

Quelques-uns des Sadducéens, qui soutiennent qu'il n'y a pas de résurrection, s'approchèrent et lui posèrent cette question : « Maître, Moïse nous a prescrit : Si le frère de quelqu'un meurt ayant femme, et qu'il soit sans enfant, que son frère prenne la femme et suscite une postérité à son frère. Il y avait donc sept frères ; le premier prit femme et mourut sans enfant.

Le second, puis le troisième la prirent ; pareillement les sept ne laissèrent pas d'enfant et moururent. Après, la femme aussi mourut. Cette femme donc, à la résurrection, duquel d'entre eux devient-elle femme, car les sept l'ont eue pour femme ? »

Jésus leur dit : « Les enfants de ce siècle épousent et sont épousés ; mais ceux qui ont été jugés dignes de parvenir au siècle à venir et à la résurrection des morts n'épousent pas et ne sont pas épousés ; aussi bien ne peuvent-ils plus mourir : ils sont en effet semblables aux anges, et ils sont enfants de Dieu, étant enfants de la résurrection.

Mais que les morts ressuscitent, Moïse aussi l'a indiqué, au passage du Buisson, lorsqu'il dit : Le Seigneur, Dieu d'Abraham, Dieu d'Isaac et Dieu de Jacob.

Or il n'est pas Dieu des morts, mais des vivants, car pour lui, tous sont vivants. »